



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Lettre de mission

Chargée de mission déléguée à l'accès aux filières de santé MMOPK

Laurence Tilloy

Depuis juillet 2016, l'Université d'Artois s'est engagée dans une Alliance avec l'Université du Littoral Côte d'Opale et l'Université de Picardie Jules Verne. La coopération entre ces trois universités se concrétise au travers différentes actions : nouveaux cursus universitaires Licences Compétences en Réseau, projet PIA4 Excellences MAIA (Maîtriser les Applications de l'Intelligence Artificielle), etc. Parmi ces actions, figure l'accès aux plus grands nombres et avec une plus grande proximité aux filières de santé MMOPK (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie).

Sur ce dernier point, en partenariat avec l'Université de Picardie Jules Verne, l'Université d'Artois propose dans ses formations des parcours de type L.AS (Licence Accès Santé) et PASS (Parcours d'Accès Santé Spécifique). Ces parcours sont actuellement proposés sur le site de la faculté des sciences Jean Perrin de l'université d'Artois à Lens.

La Chargée de mission déléguée à l'accès aux filières de santé MMOPK a pour tâche de superviser, coordonner et promouvoir les actions visant à améliorer et à renforcer les filières d'accès aux études de santé MMOPK au sein de notre université. Ses principales responsabilités incluront les suivantes :

1. Gestion de la filière PASS pour l'université d'Artois : responsable de formation de la filière PASS mise en place à la faculté des sciences Jean Perrin de Lens, participation aux jurys de la filière et du concours d'accès aux filières de santé.
2. Coordination Interne : responsable de la coordination interne entre les différentes composantes de l'université d'Artois impliquées dans les filières MMOPK en coordination avec les directeurs de composantes.
3. Coordination Externe : responsable de la coordination pour l'université d'Artois avec la faculté de médecine d'Amiens et les autres composantes de l'ULCO et de l'UPJV impliquées dans les filières MMOPK.
4. Promotion et Communication : promouvoir activement l'accès aux filières MMOPK proposé par l'université d'Artois auprès des lycéens, des étudiants en première année universitaire, et de la communauté en général (gestion de la communication interne et externe relative à ces filières).
5. Prospection : mettre en place de nouvelles filières L.AS au sein de l'université d'Artois afin de proposer que l'accès aux filières MMOPK ne soient pas réservées aux étudiants en sciences mais à l'ensemble des étudiants quel que soit leur domaine (STAPS, sciences humaines, ...) comme cela est proposé au sein de l'A2U.
6. Suivi des Statistiques : collecter, analyser et rapporter les données relatives aux inscriptions, aux taux de réussite, et aux autres indicateurs pertinents pour les filières MMOPK, en vue d'améliorer leur efficacité.
7. Collaboration avec les Instances : collaborer avec les instances locales et régionales, les autorités académiques et les partenaires du secteur de la santé impliqués dans les filières MMOPK.

La chargée de mission déléguée à l'accès aux filières de santé MMOPK est placée sous l'autorité du Président de l'Université d'Artois et de la Vice-présidente CFVU. Elle travaille en étroite collaboration avec la Vice-présidente déléguée à la réussite étudiante et le chargé de mission délégué pour la coordination de la formation universitaire des élèves infirmiers.

À Arras, le 26 septembre 2023

Chargée de mission déléguée – filière santé

Laurence TILLOY

Président de l'Université d'Artois

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr